Etrennes en Espèces

Mesdames,

Rappelez-vous que sur tout achat de Manteaux, Blouses, Jupes, Chapeaux, effectué avant le 31 Décembre, vous obtiendrez une remise de 10 0/0 sur des prix déjà très avantageux.

Aux Sœurs de Charité

33, rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX

LANNOY

WILLEMS

Une Violente Explosion dans une Usine

L'ETAT DU BLESSE NE S'EST PAS AMELIORE

Nous avons relaté, dans notre édition de vendredi matin, la terrible explosion qui a éclaté dans un tissage de Willems, appartenant à MM. Boutemy frères, et qui a fait une victime. Voici de nouveaux détails sur ce grave accident.

LES DEGATS MATERIELS

En sautant, le tambour de l'encolleuse a produit d'importants dégâts matériels, dont voici l'énumération : l'encolleuse, deux métiers à tisser et une pareuse, sont hors d'usage; la marchandise est fortement avariée; la cloison sur laquelle est venue se projeter l'une des extrémités en cuivre de l'encolleuse est démolie, une quantité de vitres, par suite de la violence de l'explosion, se sont brisées; la salle présente un aspect de désordre indescriptible: on y voit, pêle-mêle, des planches, des matières premières, des pièces de fer, etc.

Près du métier qu'occupait M. Arthur Vandercoille, le blessé, on retrouve quelques légères traces de sang.

L'ETAT DU BLESSE

Depuis jeudi soir, très peu de changement s'est manifesté et l'état du blessé est toujours très grave.

Dans la matinée de vendredi, sur le désir de sa femme et de ses enfants, on a transporté le malheureux ouvrier, en voiture d'ambulance, à son domicile, où ses parents et amis sont venus lui rendre visite.

Le blessé n'a pu encore parler aux siens, son état de faiblesse est trop grand; cependant, il a fait connaître à plusieurs reprises ses volontés au moyen de signes ou de monosyllabes. La fièvre ne l'a pas quitté un seul instant et son état inspire les plus grandes inquiétudes.

L'ENQUETE

Dans l'après-midi de vendredi, la gendarmerie de Lannoy est descendue à Willems pour faire l'enquête que commande la loi.

Des ingénieurs ont également visité les lieux de l'accident; les causes de l'explosion n'ont pu être encore déterminées et feront l'objet d'une sérieuse expertise.

CARTES DE VISITE

Comme chaque année, la librairie du Journal de Roubaix offre à ses lecteurs, à l'occasion de la nouvelle Année, de jolies cartes de visite, qui se vendent comme prime, à des conditions exceptionnelles.

100 Cartes ivoire		100 Cartes ivoire deuil	
Typographie	1 25	Typographie	2 50
Calligraphie	1 75	Calligraphie	3 »
Gravure	2 25	Gravure	3 50

Elle fournit également un joli Coffret bois contenant :

100 Cartes ivoire et 100 Enveloppes		100 Cartes ivoire deuil et 100 Enveloppes	
Typographie	1 75	Typographie	3 50
Calligraphie	2 25	Calligraphie	4 »
Gravure	2 75	Gravure	4 50

Dans ces jolis coffrets plus luxueux que les années précédentes, les cartes et les enveloppes gardent leur fraîcheur, et quand le coffret est vide il sert agréablement de boîte à mouchoirs, à gants, à bijoux, ou de boîte à ouvrage.

Pour les commandes à expédier par poste, prière de joindre au mandat les frais de port, soit : 0,30 par coffret garni; 0,15 par cent cartes; pour recommander le paquet, 0,10 en plus.

Pour Tourcoing, les commandes sont reçues 33, rue Carnot.

Les clients sont priés de faire payer à la livraison. Toutes cartes débitées seront augmentées sur facture de 0 fr. 75 au cent, les prix ci-dessus n'étant consentis qu'en raison du paiement comptant.

La Gazette de France

Fondée en 1631

Le plus ancien des journaux politiques

A partir du 1er Janvier l'abonnement sera réduit au prix de :

35 FRANCS

POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

Bureaux 1 *bis*, rue Baillif, (près la Banque). 8722a

TOURCOING

Le Budget de 1912

LE RAPPORT DU MAIRE

Le projet de budget pour 1912 a été voté jeudi soir, par l'assemblée municipale.

Il se présente avec la balance suivante :

Recettes	6.220.550 fr. 62
Dépenses	6.219.726 fr. 85
Excédent de rec.	823 fr. 77

Il est complètement remanié dans la forme, le maire ayant groupé les articles d'une façon plus méthodique.

En recettes, dit-il, dans son rapport, nous avons ouvert une section spéciale pour tout ce qui concerne les exploitations industrielles et services monopolisés, ainsi que pour les ressources relatives aux Beaux-Arts et à l'Instruction Publique.

En dépenses, les crédits relatifs à l'Assistance Publique, à l'Hygiène, à l'Institut Social ont été groupés sous le titre : « Œuvres sociales, assistance, hygiène, prévoyance. »

« Cet important travail de remaniement, continue M. le Maire dans son rapport, coïncidant avec la réforme financière, la réorganisation de services municipaux et l'élaboration des statuts du personnel municipal, n'a été menée à bien qu'aux prix de gros efforts. La collaboration dévouée du secrétaire général adjoint, M. Willerval, qui s'est montré digne d'obtenir la titularisation dans le poste occupé si longtemps par M. Dramais, et, la grande activité du chef du nouveau service de la comptabilité, M. Liagre, nous ont puissamment secondés dans ce travail considérable. »

En ce qui concerne la situation financière, continue M. Dron, nous ferons remarquer que la balance se chiffre sur des additions plus importantes que celles figurant au budget précédent; cela provient de ce que certains services ont vu notablement augmenter leurs recettes et parallèlement, dans une certaine mesure, leurs dépenses.

L'octroi nous apporte un supplément de 80.000 francs résultant de constatations faites pendant les années précédentes et qui est dû, en grande partie, au nombre et à l'importance des constructions nouvelles. Nous n'avons aucune raison pour douter qu'il en soit autrement l'an prochain et, du reste, l'écart est encore sensible entre le chiffre prévu et celui des réalisations dernières.

Le surplus nous est apporté par les services industriels : par le développement de l'usine d'électricité où la majoration peut être évaluée à environ 60.000 fr.; à l'usine à gaz, la consommation a augmenté dans une notable proportion mais les dépenses ont suivi une progression corrélative, tout en nous laissant un profit quelque peu supérieur au précédent.

Ce qui contribue en outre à augmenter la totalité des recettes et des dépenses c'est la figuration au budget des opérations du Théâtre qui est exploité en régie directe.

C'est ainsi qu'on en arrive à une majoration de 532.000 fr. en recettes et de 536.000 fr. en dépenses.

Nous continuerons la publication de ce rapport du maire en le suivant dans l'examen qu'il fait des articles les plus importants du budget.

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PROPRIETES COMMUNALES. — Résultats d'adjudication. — Il a été procédé vendredi, à trois heures de l'après-midi, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Emile Lecomte, adjoint, assisté de M. Sevin, architecte communal, et Dramais, receveur municipal et de tous les membres de la Commission, à l'adjudication des travaux d'entretien des propriétés communales pour les années 1912, 1913 et 1914.

1er Lot. — **Terrassement, maçonnerie.** — Dépense annuelle, 5.000 francs. — MM. Catteau-Trentesaux, 6 0/0; André Latun, 2.75 0/0; Desodt-Her, 6.25 0/0, adjudicataire.

2me Lot. — **Pierres et marbres.** — Dépense annuelle, 1.500 francs. — MM. Destreboeq frères, 17 0/0; Bara frères, de Tourcoing, 18.50 0/0, adjudicataires.

3me Lot. — **Plafonnage, badigeonnage.** — Dépense annuelle, 3.000 francs. — MM. Dujardin-Flipo, 1.25; Flipo-Maréchal, 2.50 0/0; Emile Balenghien, de Tourcoing, 4 0/0, adjudicataire.

4me Lot. — **Charpente et menuiserie.** — Dépense annuelle, 5.000 francs. — MM. J. Carissimo-Gaudron, 10.25 0/0; Henri Ladeson, 16.25 0/0; P. Duvillier, 14 0/0; Victor Fontaine, 12.75 0/0; A. Maréchal, 18 0/0; A. Quatannens-Lebon, de Tourcoing, 20.75 0/0, adjudicataire.

5me Lot. — **Couverture, zinguerie.** — Dépense annuelle, 4.000 francs. — MM. Hercelle-Leruste, 30.25 0/0; Lucien Laude, 29.75 0/0; L. Debaets, 32.25; Edm. Gadenne, 26.25 0/0; Albert Destailleur, de Tourcoing, 36.75 0/0.

6me Lot. — **Plomberie et robinetterie.** — Dépense annuelle, 2.000 francs. — MM. Edmond Gadenne, 28.25 0/0; L. Laude, 31.50 0/0; A. Destailleur, 37.75 0/0; Hercelle-Leruste, 30.25 0/0; L. Debaets, de Tourcoing, 38.50 0/0, adjudicataire.

7me Lot. — **Serrurerie, ferronnerie.** — Dépense annuelle, 3.000 francs. — MM. J. Burms-Demay, 11 0/0; Isidore Pergoot, de Tourcoing, 11.25 0/0, adjudicataire.

8me Lot. — **Fumisterie.** — Dépense annuelle, 2.000 francs. — MM. C. Carette, 22 0/0; Delvoye-Bevenage, 12.75 0/0; M. Destombes, 20.25 0/0; Pergoot, 22 0/0; J. Burms, 10 0/0; Paul Delsart, de Tourcoing, 25.75 0/0, adjudicataire.

9me Lot. — **Peinture et vitrerie.** — Dépense annuelle, 8.000 francs. — La Société « La Peinture Moderne », 12.50 0/0; F. Masse, 4 0/0; H. Lahousse, 22.75 0/0; H. Fontaine, 12.75 0/0; Al. Hautefeuille, 14 0/0; la Société « Le Travail », 0.25 0/0; Alfred Hautefeuille, 3 0/0; la Société « Le Projet », de Tourcoing, 30 0/0, adjudicataire.

10me Lot. — **Eclairage au gaz.** — Dépense annuelle, 1.500 francs. — MM. A. Destailleur, 36.75 0/0; L. Laude, 30.25 0/0; L. Debaets, 36 0/0; A. Mouchart, 35 0/0; Hercelle-Leruste, de Tourcoing, 38.25 0/0, adjudicataire.

11me Lot. — **Fournitures diverses.** — Dépense annuelle, 1.500 francs. — MM. Scalbert-Delecroix, 5 0/0; C. Buffin, de Tourcoing, 9 0/0, adjudicataire.

A L'USINE A GAZ. — Résultats d'adjudication. — Les fournitures diverses à faire en 1912. — Il a été procédé hier à l'Hôtel de Ville, par M. Salembien, adjoint au maire, assisté de MM. Massard et Six, conseillers municipaux, et en présence de M. Dramais, receveur municipal, et M. Bernard, directeur de l'Usine municipale à gaz, aux adjudications suivantes :

Gazoline adjudicataire, P. et J. Six, sans rabais.

Chaux grasse, non adjugé.

Alcool dénaturé, adjudicataire, Carlos Buffin, 10 0/0.

Minium, céruse, etc., adjudicataire, Carlos Buffin, 2 0/0.

Cuirs, adjudicataire, Michon-Dispa, 2 0/0.

Produits chimiques et divers, adjudicataire, Charles Dezeville, 20 0/0.

Ocres, adjudicataire, Charles Dezeville, 22 0/0.

Bois, adjudicataire, Georges Leboueq, 10.50 0/0.

Matériaux de construction, adjudicataire, Augustin Masquilier, 1 0/0.

Tôles perforées, grillages, divers, adjudicataire, Société Anonyme de Maubeuge, 15 0/0.

Paniers, adjudicataire, Berlemont-Hennion, sans rabais.

Sacs, adjudicataire, Boulogne frères, 6.50 0/0.

Cuivrerie, adjudicataire, Charles Canler, 3.50 0/0.

Robinetterie, adjudicataire, Duboccage et Vanheechout, 20.50 0/0.

Tubes et raccords, adjudicataire, Duboccage et Vanheechout, 21.75 0/0.

Cordages et ficelles, adjudicataire, Charles Masurel-Cau, 6 0/0.

Supports de compteurs et sabots, adjudicataire, Emile Gérard, 4.40 0/0.

Echelles et accessoires, adjudicataire, G. Lotte, 20 0/0.

Caoutchoucs, adjudicataire, Michel Jackson, 28.05 0/0.

Brosserie, adjudicataire, Carlos Buffin, 17 0/0.

Voies ferrées et wagonnets, adjudicataire, Société Anonyme de Fives, 10 0/0.

Vitrerie, adjudicataire, Clotaire Gadenne, 10.50 0/0.

Boulons, rivets, etc., adjudicataire, P. et J. Six, 20.30 0/0.

Outillage, adjudicataire, Ferdinand Declercq, 29.50 0/0.

Tôles, fers et aciers, adjudicataire, Ferdinand Declercq, 15.30 0/0.

Métaux divers, adjudicataire, P. et J. Six, 15.30 0/0.

Plombs, adjudicataire, Société Anonyme des Mines et Fonderies de Pontgibaud, 9.50 0/0.

500 tonnes de goudrons à provenir de l'Usine, adjugées à M. Meyer-Cohn, à Hanovre, au prix de 30.34 la tonne.

500 tonnes de goudrons à provenir de l'Usine, adjugées à M. Jules Lassailly, à Issy-lez-Moulineaux, au prix de 29.96 la tonne.

SERVICE DE L'ÉBOUAGE. — Résultats d'adjudication. — Il a été procédé, vendredi après-midi, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Masurel-Leclercq, conseiller municipal, assisté de MM. Massard et Saison, conseillers municipaux; Bloyart, directeur de la voirie; Dramais, receveur municipal, à l'adjudication pour la fourniture de harnais en location pour un bail de six ans, à partir du 1er janvier 1912. La dépense s'élève à la somme de 6.120 francs.

M. Ernest Hus, de Tourcoing, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 4 fr. %.

LES FUNERAILLES de M. le docteur Jules Fichaux, chevalier de l'Ordre de Léopold de Belgique, vice-président honoraire de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, président honoraire du Syndicat médical de Tourcoing, médecin honoraire du Chemin de fer du Nord, décédé subitement à Blandain, ont eu lieu vendredi matin, à dix heures, en l'église paroissiale de Saint-Christophe, au milieu d'une très nombreuse assistance.

C'est M. le chanoine Leclercq, doyen de la paroisse, qui a procédé à la cérémonie.

Le deuil était conduit par M. l'abbé Fichaux, aumônier des Dames Bénédictines d'Estaires (Blandain), fils du regretté défunt, accompagné de M. l'abbé Leleu, supérieur du Collège de Tourcoing.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. le docteur Playoust, président du Syndicat Médical; Emile Barrois, conseiller général; le docteur Pierre Vienne, et Jean Baert, président de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais; Nocquet, président de l'Association de Prévoyance des médecins du Nord; Thaune, Consul de Belgique.

Derrière le char funèbre suivaient le corps médical et une délégation des Sauveteurs avec son drapeau.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait : MM. les abbés Catteau, doyen d'Haubourdain; Malaquin, curé du Sacré-Cœur; Debrabant, doyen de Notre-Dame; le Père Daubigny, M. François Masure père, MM. Bernard Flipo, ancien président du Tribunal de Commerce, de nombreux professeurs du Collège, des employés du Chemin de fer du Nord et diverses délégations des administrations.

Après la cérémonie religieuse, le convoi s'est dirigé vers le cimetière du Centre où l'inhumation a eu lieu dans un caveau de famille.

Sur la tombe des discours ont été prononcés par MM. le docteur Playoust, Nocquet, président de l'Association de Prévoyance des médecins du Nord; Pontoise, membre des Sauveteurs du Nord, et Emile Barrois, conseiller général.

Discours de M. Barrois. — M. le conseiller général de Tourcoing a adressé un adieu ému à M. le docteur Fichaux.

Au nom du Collège qu'il a tant aimé, au nom de cette association des anciens dont il était fier d'être une des principales colonnes, il a la douleur de donner à sa mémoire un témoignage public de sincère et affectueuse reconnaissance. Le docteur Fichaux, homme de foi profonde et active, aimait à redire que c'était en suivant les leçons de ses maîtres qu'il avait trouvé et suivi le chemin du bonheur. Il fut un élève modèle dont les travaux eurent bien des fois les honneurs du livre d'or.

Etudiant, il aimait à revoir ses anciens professeurs et la maison qui l'avait élevé. Aussi, après avoir conquis de haute lutte le doctorat, il fut tout naturellement attiré vers Tourcoing pour y passer encore la plus grande partie de sa vie. Ancien élève, il aimait à donner ses soins aux enfants de ses anciens condisciples et ce fut un bonheur pour lui de devenir le médecin du Collège.

Son art, messieurs, il l'exerçait avec la conscience d'un grand chrétien et je ne crains pas d'affirmer que plus d'un lui doivent leur salut éternel.

Je crois, messieurs, que les bonnes petites Sœurs des pauvres ne m'en voudront pas d'adresser en ce moment-ci, en leur nom, un chaleureux merci, à leur médecin qui s'est donné pendant tant d'années avec tant de cœur et tant de dévouement en soulagement de leurs biens chers vieillards. La mort, dans sa soudaineté, n'a pas surpris notre ami dans sa longue carrière. Il l'avait vue frapper traîtreusement même les plus robustes, aussi se tenait-il toujours prêt et il succombe quelques instants après avoir été remplir, à l'église, ses devoirs de chrétien.

Dieu a voulu que sa mort fut encore un enseignement : ce sera pour son épouse si chrétienne, ses chers enfants, sa famille et en particulier pour Mgr Fichaux qui incarne si bien en lui l'esprit du cher Collège de Tourcoing, la vraie, la seule consolation au moment d'une aussi pénible séparation.

Cher docteur Fichaux, au nom de l'Association des anciens, au nom de tous vos amis qui ne vous oublieront pas, je vous dis au revoir au Ciel !

AUJOURD'HUI OUVERTURE du Grand Hôtel-Restaurant Verdy (ancien Hôtel de l'Europe) rue Louis-Leloir, 20-22 (face la Gare). Entièrement remis à neuf. Confort moderne. Cuisine soignée. Téléph. 16.32. 20299d

LES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Nomination des commissaires répartiteurs. — Au cours de sa dernière séance, le Conseil municipal a désigné comme membres répartiteurs des contributions directes, pour 1912 : résidents titulaires: MM. Henri Masurel, Louis Bouche, Jules Trigallez, Louis Cruque, Achille Barbieux, Emile Wagnon; titulaires non résidants : MM. J.-B. Poissonnier, à Mouvaux; J.-B. Cruque, à Roubaix; Lerouge-Hellin, à Roncq; Dumortier-Deltour, à Neuville.

Répartiteurs suppléants résidants: MM. Charles Dervaux, Jules Delespierre, Jules Heulst, Georges Ducoulombier, Jules Brassart, Henri Dumortier; suppléants non résidants : MM. Delesalle-Defives, à Roubaix; Florent Viel, à Neuville-en-Ferrain; Eugène Torris, à Roncq; Lotigier Montaigne, à Linselles.

E. WERNER, joaillier-orfèvre, Lille, 24, rue Nationale, 24, Lille. 1025

MOUVAUX

NOMINATION A DUNKERQUE DE M. L'ABBÉ VERSCHAEVE, VICAIRE. — Nous apprenons que M. l'abbé Verschaeve, vicaire à Saint-François d'Assise, est nommé vicaire à Saint-Jean-Baptiste, à Dunkerque.

Le départ de M. l'abbé Verschaeve qui exerçait depuis sept ans avec un zèle tout apostolique son ministère parmi les paroissiens de Saint-François et qui pendant ce temps se dévoua avec une ardeur inlassable aux œuvres de la jeunesse, sera unanimement regretté.

TOMBÉ D'UNE VOITURE CHARGÉE DE PAILLE. — Un domestique, Louis Meurillon, 33 ans, demeurant à Mouvaux, au service de M. Louis Grimonpont, negociant, est tombé, par suite d'un choc violent, de sa voiture chargée de paille.

Relevé, il portait des contusions au cou, au coude et à la cuisse droite. Douze jours de repos; docteur Deldalle.

La Banque du Nord et des Flandres

A. et L. Palliez, ouvrira à partir de Janvier prochain une agence à Roubaix 17, rue du Vieil-Abreuvoir. 19493

WATTRELOS

A L'OCCASION DU JOUR DE L'AN, qui vient le lundi, le Bureau de l'Etat-Civil sera ouvert la veille, de dix heures à onze heures du matin, pour recevoir les déclarations de naissances et de décès.

LILLE

Le cas du soldat Beuseboc

Nous avons annoncé vendredi matin, que la Cour de cassation avait cassé le jugement du Conseil de guerre de Lille condamnant à mort le soldat Beuseboc, coupable de voies de fait envers le président de ce tribunal.

La nouvelle a été annoncée à Beuseboc vendredi matin. On devine la façon joyeuse dont il l'a accueillie.

Nous avons vu dans la journée son défenseur, Me Diligent, qui doutait d'autant moins de cette solution qu'avant écrit aussitôt le pourvoi au Président de l'ordre des avocats près la Cour de cassation pour assurer la défense de son client devant la juridiction suprême et lui ayant indiqué les quatre cas de cassation qu'il avait relevés, celui-ci, Me Mimerel, d'origine roubaisienne, lui avait répondu que la Cassation ne pouvait, à son avis, faire aucun doute.

Le pourvoi a été soutenu devant la Cour de cassation par les deux avocats à qui leur ordre a confié la mission d'examiner et de défendre les pourvois des condamnés à mort à qui leur situation ne permet pas d'assurer eux-mêmes leur défense.

Beuseboc, à qui cette dure leçon semble avoir profité, a manifesté à son défenseur la ferme intention d'avoir désormais une excellente conduite.

Il sera jugé à nouveau par le Conseil de guerre d'Amiens et Me Diligent a l'intention de solliciter, dès l'abord, une expertise médico-légale.

Il résulte, en effet, des renseignements donnés par sa famille, que Beuseboc, à la suite d'une chute grave dont il fut victime dans son enfance, aurait présenté depuis longtemps certains signes de dérangement cérébral. Peut-être trouverait-on là une explication de l'acte en apparence incompréhensible dont il s'est rendu coupable.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

—— **St-Martin.** — Dimanche 31 décembre : dimanche dans l'Octave de Noël : la première messe à 5 h. 1/4 ; la dernière messe à midi. — Vicaire de semaine : M. l'abbé Villain, 21, rue Pellart. — Lundi 1er janvier 1912 : La Circoncision de N.-S. J.-C. : les offices comme le dimanche (pas de vêpres à 3 heures) ; à 5 heures, vêpres de la Circoncision.

—— **Notre-Dame.** — Dimanche 31 décembre : Messes basses à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures. Le soir, vêpres à 4 heures. — Vicaire de semaine, M. l'abbé Alvin, 54, rue de la Redoute. — Lundi 1er janvier : Messes et vêpres comme le dimanche.

—— **Ste-Elisabeth.** — Dimanche 31 décembre, vicaire de semaine, M. l'abbé Richard. — Le 1er janvier, les messes aux mêmes heures que les dimanches ordinaires. Les vêpres à 3 heures.

—— **St-Sépulcre.** — Le dimanche 31 décembre : Vicaire de semaine, M. l'abbé Obert. A 3 heures les vêpres, suivies du pieux exercice du chemin de la croix, de la préparation à la bonne mort et salut. — Le lundi 1er janvier 1912 : Les messes aux mêmes heures que le dimanche. Les vêpres à 5 h., suivies de la récitation du Rosaire et du salut.

—— **Sacré-Cœur.** — Dimanche 31 décembre : Après la grand'messe, réunion des zélatrices de l'œuvre de réparation et de prières du premier vendredi du mois. — Lundi 1er janvier 1912 : Les messes aux heures ordinaires du dimanche.

—— **St-Jean-Baptiste.** — Lundi 1er janvier, messes et offices comme le dimanche.

—— **St-Rédempteur.** — Le dimanche 30 décembre : Tous les offices aux heures ordinaires. — Le lundi 1er janvier 1912 : Messes basses à 6, 7 et 8 heures; à 9 heures, la grand'messe. A 3 heures, les vêpres.

—— **St-Antoine.** — Dimanche 31 décembre : A 5 heures du soir, salut d'actions de grâces. — Lundi 1er janvier : Pour commencer l'année nouvelle, le St-Sacrement sera exposé le matin, de 5 h. 1/2 à 8 heures. Messes comme les dimanches, à 6 h., à 7 h. 1/2, à 10 heures et à midi.

—— **St-Michel.** — Lundi 1er janvier, la grand'messe à 9 h. 1/2.

PELERINAGES NATIONAUX DE 1912, sous la Présidence d'honneur de S.E. le Cardinal Amette, Archevêque de Paris. — 1° Pèlerinage à Rome et en Italie, du 14 Mai au 1er Juin, organisé par le Comité National des Pèlerinages, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris XVIIIe (Basilique de Montmartre), et présidé par Mgr Odelin, vicaire général de Paris, prélat de la Maison de S.S.

Itinéraire : Les Avants, Montreux, Lac Léman, Simplon, Lac Majeur, Milan, Venise, Padoue, Bologne, Florence, Naples, Pompéi, 5 jours à Rome, Assise, Lorette, Gênes, Lacs de Côme et de Lugano, Saint-Gothard, Lac des IV Cantons, Lucerne.

Départ : a) de Paris; b) de Lyon (jonction en Suisse); c) de Marseille avec programme spécial, acheminement direct et prix réduits.

2° L'Autriche, du 5 au 20 Septembre, pour le Congrès eucharistique international de Vienne. Célèbre pèlerinage de Mariazell. N.-D. des Ermites d'Einsiedeln (Suisse).

3° Pèlerinage de Montmartre à la Salette (Juillet-Août). — Demander l'Ave-Maria-programme (joindre un timbre), au Bureau central des Pèlerinages, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris (18e). 20252d

LIVRES DE PIÉTÉ luxe et ordinaire, chapelets Livres d'étrennes Romans, etc. Librairie **F. DEMAN,** 77, rue Esquermoise, LILLE. 18838

NECROLOGIE

Mardi, ont eu lieu, au Cateau, au milieu d'une assistance considérable, les funérailles de M. Danjou, ancien officier de chasseurs à cheval, blessé à Gravelotte et amputé d'une jambe sur le champ de bataille.

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Suppression de trains

Roubaix, le 29 décembre.

Monsieur le Directeur du **Journal de Roubaix,**

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir insérer dans votre prochain numéro la lettre ci-dessous :

« Monsieur le Chef de gare de Roubaix,

» Nous apprenons par la voie du journal, la suppression du train, partant de Roubaix à 7 h. 01 du matin.

» Vous n'êtes pas sans ignorer que nous sommes environ deux cents ouvriers utilisant régulièrement ce train, et que la plupart d'entre nous commencent leur travail à 7 heures 1/2 ou 8 heures.

» Dans ces conditions, vous admettrez facilement qu'il ne nous est guère possible d'utiliser le train de 7 h. 57; à moins que vous nous autorisiez à utiliser le Dijonnais partant de Roubaix à 7 h. 20.

» Notre pétition a donc pour objet de vous demander l'autorisation d'utiliser ce train qui nous permettrait d'arriver à l'heure exacte à notre travail.

» En l'espoir que vous voudrez bien prendre en considération notre demande et lui accorder satisfaction, veuillez recevoir, Monsieur le chef de gare, avec nos remerciements, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

» Pour un groupe d'abonnés : **L. Crouset.** »

CONCERTS & SPECTACLES

La création à Roubaix de Quand Même ! ou les Héros de la Légion Etrangère

C'est aujourd'hui samedi en soirée à 8 h. 1/2 qu'aura lieu au Théâtre de Roubaix-Fontenoy, la première représentation (création à Roubaix) de : « Quand même ! ou les Héros de la Légion étrangère », pièce à grand spectacle en 7 actes, de MM. Meynet et Lambert. Cette pièce sera donnée également demain dimanche et lundi, en matinées à 3 h. 1/2 et en soirées à 8 h. 1/2. Les plus grands soins ont été apportés à l'interprétation à la tête de laquelle figure : M. Max Charlier, le brillant pensionnaire du Théâtre Antoine, et Mme Augusta Vallée, de la Porte-Saint-Martin. La mise en scène, les décors, la figuration seront tout particulièrement soignés. — La location est ouverte, 25, rue Richard-Lenoir.

Voici une analyse de la pièce :

1er Tableau. — C'est la fête à la Légion. On y prépare la représentation d'une revue, écrite par un légionnaire, pour la fête de la colonelle. Jacques Valmy, légionnaire lorrain, reçoit une lettre lui annonçant que sa mère est au plus mal et obtient de son colonel la permission d'aller lui dire un dernier adieu.

2e Tableau. — Le retour de Jacques en Lorraine a été un baume pour sa mère. Elle revient à la santé, à la vie. Mais Felder, qui veut se venger des refus et du dédain de Lina, dénonce Jacques, son heureux rival, à l'autorité militaire, et celui-ci est arrêté par la gendarmerie allemande, arraché à sa famille, à sa mère, qui meurt de chagrin au moment où la joie et le bonheur étaient entrés de nouveau dans la maison.

3e Tableau. — Un an s'est écoulé. Jacques fait loyalement son service dans l'armée allemande. Nous sommes à l'époque des grandes manœuvres et le hasard a voulu que Felder commandât comme officier de réserve la compagnie de Jacques Valmy. Le soir même, Jacques doit passer la frontière et retourner à la Légion. Felder se présente alors porteur d'un billet de logement. Provocation de Felder. Dignes réponses d'Antoine Valmy, ancien capitaine de 70, qui relève courageusement les insultes de Felder. Fuite de Jacques.

4e Tableau. — Dans la demeure de Rhozé — à 150 mètres de la frontière — Jacques, poursuivi, blessé pendant sa fuite, est pansé par Lina. Mais Felder, qui a retrouvé sa trace, se présente suivi de quelques hommes. Par un subterfuge de Lina, Felder croit que Jacques s'est caché dans la chambre de celle-ci et parvient par la violence à y pénétrer. Il y est enfermé aussitôt et Jacques en profite pour fuir par un chemin non gardé. Felder est alors délivré et demande où est son prisonnier. « Entendez-le ! », s'écrie Lina — et en effet, on entend la voix de Jacques chanter la « Marche de Lorraine ». Il est en France, il est sauvé.

5e Tableau. — Retour de Jacques à la Légion. Nous assistons au dévouement de nos bonnes ambulancières d'Afrique. Lina fait partie de celles-ci. Felder, chassé de l'armée allemande pour son indigne conduite, a quitté l'Allemagne, s'est fait aviateur et a acquis une réputation dans cette partie sous le nom de « de Maubray ». Il gagne l'Afrique, offre ses services à la France, mais en réalité, il sert les desseins de l'ennemi et poursuit toujours son infâme vengeance. Aidé de quelques indigènes, il fait enlever Lina.

6e Tableau. — La bataille a été sanglante. On a repoussé l'ennemi mais on a éprouvé des pertes sensibles et le drapeau de la Légion a été enlevé par l'ennemi.

Mais Marc Rhozé, jeune légionnaire lorrain, frère de Lina, l'a arraché des mains des arbis et, aidé de Jacques, il le rapporte au colonel qui lui fait rendre les honneurs. Marc Rhozé, qui a été blessé grièvement, meurt enseveli dans les plis du drapeau. Les légionnaires jurent de retrouver Lina, morte ou vivante.

7e Tableau. — Felder a enfermé Lina dans une maison arabe où les légionnaires viennent la lui arracher. Le colonel donne l'ordre d'arrêter Felder qui, au moment de partir, implore la pitié de Jacques, son ami d'enfance. Celui-ci lui passe son pistolet pour qu'il se fasse justice, mais la haine de Felder n'a pas abdiqué, et il décharge son arme sur Lina qu'il manque, quand, au même moment, il est tué à bout portant par le légionnaire Godolyn qui ne l'avait pas perdu de vue.

TOURCOING

Théâtre Municipal. — Demain dimanche 31 décembre, matinée à 3 h.: « Les Saltimbanques », opérette en 3 actes et 4 tableaux, musique de Louis Ganne. Ballet de 8 danseuses réglé par Mlle Tiphaine, première danseuse. Orchestre dirigé par M. Louis Cazaux, premier chef.

Le soir à 8 h. 1/2 précises : « La Veuve Joyeuse », opérette en 3 actes, musique de Franz Lehar. Mlle Yvonne Roberty jouera le rôle de Missia. Ballet dirigé par Mlle Tiphaine. Orchestre complet sous la direction de M. Louis Cazaux.

Lundi 1er janvier, matinée à 3 h. Clôture irrévocable de « La Veuve Joyeuse ». — Le soir à 8 h. 1/2 : « Les Saltimbanques ». — Service de voitures chaque soir après le spectacle pour Roubaix. Prière de se faire inscrire avant 9 h. au contrôle. — La location est ouverte pour toutes ces représentations.

LILLE

—— *Salle de Spectacle.* — Samedi 30, à 7 h. : *La Loupiote*, grand drame en 5 actes et 9 tableaux; *Vous n'avez rien à déclarer?* vaudeville en 3 actes.

Dimanche 31 : *Les Deux Orphelines*, drame; *Miss Helyett*, opérette; *Le Premier Marié de France*, comédie.

—— *Kursaal-Théâtre.* — Samedi 30, à 8 h. 1/2 : *Léda*, opéra-bouffe en 3 actes.

Avarie . . . Avarie

Guérison rapide, radicale, définitive des cas les plus anciens comme des plus récents par 1 seule injection du célèbre "606"

Sans douleur et sans danger

Consultations : tous les jours de 2 à 3 h. dimanche de 10 h. à midi.

75, bd de la Revision, Bruxelles-Midi

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 29 décembre

Présidence de **M. Meusy,** vice-président

Un monsieur peu recommandable. — C'est Thibault Edmond, 41 ans, chauffeur, dont le casier judiciaire s'orne de multiples et sérieuses condamnations dont la principale et avant-dernière est à cinq ans de prison par la Cour de Nancy, en renfermant à elle seule trois ou quatre pour des vols variés.

Le 9 décembre, Thibault se trouvait à Herseaux aux environs de la Gare, quand il vit la dame Dumoulin, colporteuse au hameau du chemin de fer, venir déposer dans la remise d'un messager un ballot de lingeries et vêtements pour les transporter.

Après le départ de la dame Dumoulin, Thibault pénétra à son tour dans la remise et sans plus de façons, enleva le ballot récemment déposé. Puis, par la route, il partit vers Roubaix, essayant en cours de route en vendant de-ci de-là un article, de se procurer le montant des droits de douane à solder. A son passage au bureau, en effet, un douanier l'arrêta et devant son attitude suspecte le retint en avertissant la police. Interrogé, Thibault ne fit aucune difficulté pour avouer le vol sur le moment, mais revint sur ses déclarations par la suite, quand on lui eut signalé ce à quoi l'exposait son casier judiciaire chargé à savoir : la relégation.

Après plaidoirie de Me Dugard, Thibault est condamné à 6 mois de prison et à la relégation. Il en exprime son ressentiment vis-à-vis du Tribunal en lui adressant les injures les plus grossières de son répertoire et que celui-ci veut bien dédaigner.

Feuilleton du « JOURNAL DE ROUBAIX » du samedi, 30 décembre 1911

N° 20.

Le Testament de Mme Halain

PAR PAUL MARROT

— Vous en raffolez toutes.

— Il ne nous le rend pas.

— C'est bien pour ça.

Puis il continua l'éloge de Marcel auquel applaudissait d'ailleurs Mme Delagrange quand le domestique apporta une carte.

— Je vous quitte, fit Braslot.

— Non, restez encore...

Et Mme Delagrange jeta les yeux sur la carte.

— ... Ce n'est rien... Ma pianiste d'hier soir qui me réclame des cachets... je reviens.

Braslot avait pâli.

Laissé un moment seul par Mme Delagrange, il se demanda avec émoi ce qu'il ferait, à quoi il allait se résoudre.

Que le bon Braslot trouvait donc désobligeant pour lui d'être embarqué dans cette affaire ! Gilberte était ici ; l'occasion s'offrait de savoir si Gilberte également avait reconnu la présence de Marcel dans les salons de Mme Delagrange, et comment elle avait supporté la surprise de cette rencontre. S'étaient-ils parlé? Que s'étaient-ils dit? S'en étaient-ils dit trop? Toutes questions capitales !

Quand Mme Delagrange revint, Braslot prit congé d'elle et rejoignit Gilberte au bas de l'escalier.

— Madame?

Gilberte ne se retourna pas ; jamais on ne l'appelait madame.

— Mademoiselle? reprit Braslot.

Elle tressaillit en reconnaissant le vieil ami de Mme Halain.

— Gilberte, répéta Braslot en lui tendant la main, c'est vous!

Il pouvait bien lui parler avec familiarité; il l'avait vue si petite aux Joliettes ! Quant à Gilberte, cette rencontre qui complétait celle du matin sous le passage du Temple, la surprenait moins que la première; l'émotion n'en fut pas à beaucoup près aussi vive. Elle se demanda si elle ne ferait pas au bon Braslot la confidence de son entretien avec Marcel.

Elle se réserva ; et l'avocat, n'osant aborder le chapitre, la regarda un peu longuement, scrutant ses yeux et son visage et il lui dit :

— Vous n'êtes pas heureuse, Gilberte?

Elle baissa la tête.

— Vous n'avez pas eu raison de partir de Sénamé, brusquement comme vous l'avez fait et d'y laisser tout le monde sans nouvelles de vous. Mais ce n'est point un blâme que je vous adresse, c'est un regret que j'exprime.

— Oui, j'ai eu tort, mais je n'ai pu résister à l'éloignement pour le mari que m'avait désigné le testament de Mme Halain, si bonne pour moi, pendant si longtemps.

— Oh ! ce testament, s'écria l'avocat, que de mauvaises nuits il m'a fait passer ! Je ne me doutais pas, quand ma vieille amie me demandait des conseils sur telles et telles questions, qu'elle profiterait si bien de mes leçons en se cachant de moi. Cependant il est impossible que les choses en restent au point où elles sont.

M. Cendrau, votre mari, accapare en ce moment toute la fortune, ma chère enfant. Quand je dis : « accapare », je veux dire : « administre ». Ce qui, dans l'état des choses, revient au même, en fait, sinon en droit. Et pourtant, de cette fortune, il vous revient moitié.

Elle fit un geste de protestation.

— Il y aurait, Gilberte, un « modus vivendi », honorable à trouver entre vous et votre mari. Voulez-vous que je m'emploie à cette solution?

— Je ne demande rien, monsieur Braslot, de ce côté du moins... Une seule chose m'intéresse : Que deviennent les pauvres vieux, ma mère surtout? Vous allez me donner des nouvelles que je n'ai pu demander... à personne.

Elle sous-entendait ainsi Marcel à qui elle n'avait pu parler comme elle aurait voulu dans leur entrevue émouvante. Mais Braslot ne pouvait pas comprendre comment Marcel ayant dû la rencontrer chez les Delagrange ne lui avait pas parlé. Que s'était-il donc passé encore? Il regarda bien Gilberte.

— Personne, en effet, reprit-il lentement n'a pu vous parler de ce qui se passe à Sénamé... Mais vous n'avez rien à craindre à l'égard de vos parents.

— C'est ma seule inquiétude et mon seul regret. Je vous l'assure, monsieur Braslot. C'est bien pour eux que je me suis mariée, si c'est pour moi que j'ai fui. Mais voyez-vous ne pas savoir si mon sacrifice leur aura servi, c'est une ignorance lourde à porter et qui suffit à rendre ma vie pénible. Dites-moi si l'on fait bien pour eux tout ce que l'on doit.

— Oui, Gilberte; et M. Cendrau sur ce point n'a rien à se reprocher. Mais vous savez que le père Morinier crie toujours misère: c'est sa vieille habitude. M. Marcel Audy l'a soutenu également sans qu'il en fut besoin, j'en suis sûr ; et quand Morinier va à la ville, ça, je le sais mieux que personne, il vend son gibier deux fois plus cher que les autres. Ne craignez donc rien pour lui, ni pour votre mère, l'argent ne doit pas manquer à la maison.

Gilberte soupira comme si on l'eût allégée d'un poids lourd. Elle restait triste cependant ; elle éprouvait un vif besoin de s'épancher avec Braslot pour lui parler de Marcel. Elle avait écouté un peu légèrement les conseils du bienveillant avocat; une pensée dominait tout dans son esprit et elle ne pouvait se résoudre à la contesser.

Braslot qui la voyait hésitante et qui plusieurs fois dans la conversation avait essayé de savoir, lui demanda enfin d'une façon brusque :

— Vous n'avez pas vu M. Audy depuis votre départ de Sénamé?

— Non, non.

— Tant mieux, ma chère enfant, je le craignais pour vous et pour lui.

Et réconforté par cette réponse positive, il prit un ton paternel.

— Oui, tant mieux, Gilberte, car une rencontre pareille n'aboutirait qu'à accroître votre chagrin en accentuant votre fausse position. J'aime beaucoup Marcel, vous le savez, j'eusse été fort heureux de vous voir unis ensemble. Mais puisque votre sort s'est tourné autrement, il est bon que de son côté il suive le sien sans traverses.

Raisonnons un peu.

Je suis persuadé que si M. Cendrau met tant d'âpreté à vous chercher c'est surtout par jalousie contre Marcel.

Vous n'imaginez pas la comédie qui se donne à Sénamé. Dès que Marcel part pour Paris, Cendrau boucle ses malles. Il s'imagine, pardonnez-moi ce détail, absolument invraisemblable, que vous avez ici, avec M. Audy, des rendez-vous mystérieux. Il accourt dans l'espérance de les surprendre, de se venger, de vous ramener à Sénamé. Que sais-je? Et tant qu'il aura cette idée, vos affaires ne pourront pas prendre une autre tournure.

Mais si Marcel paraissait vous abandonner, renoncer à vous par quelqu'acte décisif, en se mariant par exemple, Cendrau vous laisserait vivre à votre guise, il n'élèverait plus la prétention de vous faire réintégrer de force le domicile conjugal, droit qu'il tient de la loi; et nous pourrions régler à l'amiable la question matérielle. Vous pourriez vivre dans une aisance digne de vous. Gilberte, comprenez-vous bien la portée de mes paroles?

Elle ne comprenait que trop.

Un mot surtout la frappait dans le discours de l'excellent Braslot, une supposition qu'elle n'avait pas faite, l'abandon de Marcel, le mariage de Marcel. Tout en repoussant Marcel, elle croyait bien qu'il lui garderait sa foi, puisqu'elle-même était décidée à lui garder la sienne.

— Oui, vous avez raison, monsieur Braslot, si M. Audy renonçait à moi... s'il paraissait seulement y renoncer...

— Non, mon enfant, l'apparence ne suffit pas. Au fond, je le sais bien... parlons à cœur ouvert, M. Audy vous gêne presque autant que M. Cendrau. Cette rivalité a troublé votre vie et pourrait vous attirer bien des désagréments. Ce qu'il faudrait, c'est sa renonciation bien nette, publique, son mariage... N'êtes-vous pas de mon avis?

— Oui... sans doute.

— Vous aviez bien pour lui autrefois quelque sympathie. Mais aujourd'hui... tranchons le mot, vous ne l'aimez pas?

— Monsieur Cendrau?

— Marcel?

— Non, non.

— Je ne vous parlerais pas sur ce ton s'il en était autrement, Gilberte, car dans le temps, chez Mme Halain, j'avais deviné votre penchant secret ; mais la jeunesse passe, les situations changent et puisque tout cela n'est que de l'histoire ancienne, je puis bien vous l'avouer, j'espère réussir bientôt, mais il me faudrait votre aide.

— Pour qui? Expliquez-vous !

— Il faut que je vous fasse connaître ce qui s'est passé hier soir, cette nuit même, dans la maison d'où nous sortons. J'étais à la soirée de Mme Delagrange, Marcel s'y trouvait aussi ; nous avons réussi l'un et l'autre à échapper à votre vue. Vous étiez tout entière à votre travail mécanique, faisant tristement de la musique gaie, et si absorbée, ma pauvre enfant, que rien autour de vous ne paraissait vous intéresser. Mais, redoutez Marcel ; car, lui, il vous a vue.

Il vous a suivie peut-être au sortir de la maison et si vous voulez éviter ses importunités, vous feriez bien de changer de logement; c'est une idée que je vous suggère. Je me mets à votre service pour les frais et pour tous les besoins de votre vie. Ne refusez pas à un vieil ami de Mme Halain ; mais il ne faut pas, entendez-vous bien, que M. Audy puisse vous retrouver ; cette rencontre serait mauvaise pour vous et pour lui. Et si malgré toutes les précautions vous arriviez à le revoir, sous le prétexte de ne pas trop l'affliger, Gilberte ne le recevez pas trop bien.

— Je ne l'ai jamais encouragé.

— Je le sais ! Mais vous êtes bonne, sensible et dans sa folie il prendrait pour des paroles d'espoir ce qui ne serait de votre part que les atténuations charitables d'un refus dissimulé. Et alors il n'y aurait plus moyen de lui faire entendre raison. Adieu son mariage.

— Il se marie !

— Il devrait se marier ; j'espère qu'il le fera, cela rentre dans notre plan à vous comme à moi, ainsi que je vous l'explique. Oui, ce mariage se fera... Vous ne demandez pas avec qui? Vous n'êtes vraiment pas curieuse ! Eh bien, voici : je l'ai poussé dans cette maison, j'ai songé pour lui à Mlle Lucile Delagrange que vous connaissez.

Chaque parole de l'excellent Braslot frappait douloureusement Gilberte.

— On ne peut pas dire que Mlle Lucile Delagrange lui déplaise et s'il avait perdu à tout jamais certain espoir qu'il a pu concevoir de votre côté, je réussirais, nous réussirions ; ce serait un grand bien pour tout le monde..

Gilberte n'aurait pu répéter ce que Braslot ajouta ; il lui donna l'adresse de son hôtel, la força doucement à accepter un billet de cent francs ; elle n'entendait plus, elle ne savait plus rien, sinon qu'elle souffrait horriblement.

(A suivre)